

Titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène

PRÉREQUIS

La formation est ouverte à toute personne présentant les prérequis :

- Savoir lire, écrire et compter.
- Projet professionnel validé.

MODALITÉS D'ACCÈS

Délais d'accès de 9 mois maximum à partir de la demande du bénéficiaire.

Test de positionnement et entretien individuel.

DURÉE

La formation dure 5 mois :

- 490h en centre de formation.
- 210h en entreprise (stage).

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles du métier et obtenir le **Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène, diplôme de niveau 3** - RNCP37872 - Ministère du Travail - 13/08/2028.

La formation vise à :

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne
- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée
- CACES R489 et habilitation électrique H0BO
- Connaissances transversales à l'environnement de travail (santé, hygiène, sécurité), posture professionnelle
- Culture numérique et développement durable
- OPTION : Module Français Langue Etrangère à visée professionnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports pratiques en plateau technique et théoriques.

Pédagogie multimodale (individualisation, présentiel, autoformation accompagnée, ...).

Accompagnement individualisé du parcours.



CONTACT

IFAC pm

Rue des Frères Lumière,
25200 BETHONCOURT
03 81 97 36 37
contact@ifac-pm.com
www.ifac-pm.com

POURSUITES D'ÉTUDES

- TFP Chef d'équipe en propreté (Niveau 3)
- Bac pro hygiène, propreté, stérilisation (Niveau 4)

DÉBOUCHÉS

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux ou en grande surface
- Agent d'entretien polyvalent
- Laveur de vitre
- Agent machiniste

Le titulaire du TP Agent de propreté et d'Hygiène peut exercer dans les secteurs suivants :

- Tertiaire : locaux administratifs, bureaux, espaces de travail collectif
- Logements collectifs (parties communes), logements privés
- Grande distribution et commerces
- Transports collectifs (gares, aéroports, avions, trains, bus, ...)
- Equipements culturels et sportifs
- Etablissements scolaires et d'accueil d'enfants
- Etablissements de soins, cabinets médicaux, centres de cure, laboratoires
- Agroalimentaires et Industries

Formation adaptable aux personnes reconnues travailleurs handicapés. Contactez-nous pour étudier ensemble les aménagements possibles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de positionnement avant l'entrée en formation, évaluations des acquis tout au long du parcours de formation, passation des épreuves en fin de parcours de formation. Examen ponctuel. Certification partielle possible.

COÛT DE LA FORMATION

Vous êtes salarié ?

Coût de la formation à partir de 15 €/h selon le projet. Contactez-nous pour un devis.

Nos équipes vous proposent des solutions et un accompagnement individuel dès la prise en charge de votre projet.

Cette formation est modulable en fonction de votre objectif professionnel.

Vous êtes demandeur d'emploi ?

Formation financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, ouvre droit à une rémunération après acceptation du dossier.

Rencontrez votre conseiller France travail, Mission Locale, CAP Emploi, ... qui nous adressera votre candidature.

Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, les compétences professionnelles visées, les résultats d'insertion, de satisfaction, etc. ?

Scannez le QR Code ci-contre pour accéder à notre site internet !

